

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de
convocation :
23 septembre 2025

Mis en ligne :
06/10/2025

Nombre de
Conseillers en
exercice : 29

Présents : 18
Votants : 21
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henry, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SOUQUET Éric, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : DELAUNAY Gaylord ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie ;

Absents : BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, GARNIER Chrystèle, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla.

Madame MAHEO Aude est nommée secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 23 septembre 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 15

Délibération n°2025-093. FINANCES : Budget annexe ZA 4 - décision modificative pour reversement de l'excédent et clôture

Rapporteur : Vincent POINTIER

VU le Budget annexe ZA 4 voté le 24 mars 2025,
VU l'avis de la commission ressources en date du 23 septembre 2025.

CONSIDÉRANT les derniers travaux ayant eu lieu au premier semestre 2025 pour 11 735,85 € HT,
CONSIDÉRANT la nécessité de modifier la répartition des crédits pour réaliser les dernières écritures comptables,

CONSIDÉRANT l'excédent définitif de 37 269,61 € à reverser au budget principal,
CONSIDÉRANT la proposition du service de gestion comptable de Montfort-sur-Meu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ
D'APPROUVER les modifications suivantes au budget primitif 2025 ZA 4 :

Chap	Article	F		BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1
			SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	
DEPENSES					22,97	
011	6045	01	Achats d'études et prestations de service	5 000,00	-5 000,00	0
011	605	01	Achats de matériel, équipements et travaux	40 000,00	-28 264,15	11 735,85
65	65822	01	Equilibre de la section	3 540,83	33 728,95	37 269,78
042	7133	01	Annulation du stock initial	1 500,00	-58,17	1 441,83
023	023	01	Virement à la section d'investissement	49 941,83	-383,66	49 558,17
RECETTES					22,97	
76	7688	01	Autres produits financiers	0	22,97	22,97

Chap	Article	F		BP 2025	DM 1	BP 2025 + DM 1
			SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
DEPENSES					0,00	
16	1641	01	Emprunt en euros	441,83	-441,83	0
RECETTES					0,00	
021	021	01	Virement de la section de fonctionnement	49 941,83	-383,66	49 558,17
040	3355	01	Annulation du stock initial	1 500,00	-58,17	1 441,83

D'ACCEPTER que l'excédent de 37 269,61 € soit reversé au budget principal de la commune,
DE VALIDER la clôture du budget annexe,
D'AUTORISER Monsieur le Maire à réaliser les démarches administratives liées à la clôture du budget.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

